

Alerte au démarchage frauduleux des assurés RSI



Une société, spécialisée dans des formations d'hygiène, de sécurité et de secourisme, démarché nos assurés en les faisant s'inscrire à une formation obligatoire, remboursée à 100% par le RSI. A l'issue de l'entretien, les assurés sont sollicités pour donner leurs coordonnées bancaires. Dans le cas d'une réponse favorable, le débit, pour un montant d'environ 600 €, est immédiat.

Il s'agit d'une arnaque.

Si une telle démarche vous était signalée, il convient d'indiquer que le RSI n'en est pas à l'origine et qu'en aucun cas il ne faut donner ses coordonnées bancaires au téléphone.

Si l'assuré a fourni ses coordonnées bancaires, il doit immédiatement contacter sa banque afin de faire opposition au virement.

En cas de signalement, merci de faire remonter l'information à cette adresse : communication.nouvelle-aquitaine@rsi.fr

+ d'infos sur RSI.FR : <https://www.rsi.fr/zoom/arnaques/eviter-les-pieges.html>